



VOTER CFE UNSA, C'EST FAIRE LE BON CHOIX

24 septembre 2019

Le Statut du Personnel has been ? Il n'a jamais été aussi moderne et utile !

Pour certains, le Statut des IEG serait d'un autre âge et sa fin inévitable. Or, il n'y a ni fatalité, ni nécessité à voir disparaître notre Statut ! Le Statut, c'est non seulement notre régime spécial de retraite et d'assurance-maladie, mais également une partie de la prévoyance et de nos droits familiaux. C'est aussi le fondement de nos Activités Sociales et de leur financement particulier. C'est enfin le socle sur lequel est bâti l'ensemble de nos droits sociaux, dont le tarif agent. Et vous seriez prêts à y renoncer ?



Depuis 25 ans, les externalisations d'activités ont grandement contribué à réduire le périmètre du Statut. Depuis 10 ans, la création de filiales hors Statut se généralise. Depuis 2 ans, deux Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) sont intervenus dans des entreprises de la Branche. Chez ENGIE, des plans de départs volontaires et des délocalisations vers des pays dits « à bas coûts » ont été mis en œuvre.

Aujourd'hui, la réforme des retraites annoncée vise explicitement la fin des régimes spéciaux.

Le Statut est une idée résolument moderne qui a démontré depuis plus de 70 ans sa capacité à relever de nombreux défis, et ce n'est pas parce qu'il dérange que nous devrions l'abandonner. Vous pouvez compter sur l'Alliance CFE UNSA Énergies pour continuer à le défendre, à l'adapter, à le moderniser et à le faire appliquer à une grande branche professionnelle de l'Énergie.

Nos Activités Sociales, très mal gérées, risquent de sombrer. Les multiples réorganisations, comme le projet HERCULE dans le Groupe EDF, fragilisent un peu plus nos droits spécifiques.

Or, loin d'être fossilisé, le Statut des IEG a su démontrer depuis 20 ans sa capacité à s'adapter grâce à un dialogue social de Branche fort. La rénovation de nos droits familiaux en 2017 en est l'exemple le plus récent. Accusé de tous les maux, le Statut n'a pourtant pas empêché les entreprises de la Branche de réaliser les adaptations nécessaires à l'évolution de leur environnement.

Le Statut, c'est le pacte social des salariés de la Branche qu'il s'agit de conserver et de faire évoluer, grâce à la négociation, des garanties sociales de haut niveau, en impliquant l'État dans les conséquences de ses choix en matière de politique énergétique. Les enjeux de la transition énergétique en effet, nécessiteront un accompagnement social fort, sur l'ensemble du secteur de l'énergie.



Élections CSE du 14 novembre 2019



cfe-energies.com
unsa-energie.fr